

Dossier : comment concilier règles, protection de la santé et de l'environnement.

On estime aujourd'hui qu'une femme utilise et jette dans sa vie entre 100 et 150 kilos de serviettes, tampons, et applicateurs ! (Source : livre « [Flow, the cultural story of menstruation](#) »). Face aux enjeux actuels de protection de l'environnement, de plus en plus de personnes se mobilisent pour faire baisser le volume de ces déchets, que ce soit en tant qu'utilisatrices, ou en tant qu'entrepreneur.e.s et fabricant.e.s de serviettes réutilisables, coupes menstruelles, culottes menstruelles ou éponges. La préservation de la santé est également devenue une problématique importante : nombreuses sont celles qui veulent aujourd'hui savoir quels sont les composants de produits utilisés au quotidien. Ce double mouvement semble expliquer le recours de plus en plus nombreux aux protections alternatives.

Au sommaire du dossier :

- [Retour historique](#)
 - [Des produits jetables à la composition pas toujours claire...](#)
 - [Quelles alternatives zéro déchet?](#)
 - Zoom sur des acteurs bretons : [La Minette](#), [Doujañ](#), [Biolunes](#)
 - [Témoignages d'utilisatrices bretonnes](#)
-

Rennes (35). La Nature en Ville : l'association qui veut sauver les arbres de l'avenue Janvier.

Depuis 2015, dans le cadre du projet EuroRennes, la ville de Rennes projette d'abattre les charmes de l'avenue Jean Janvier. Rencontre avec Pascal Branchu, président de l'association [La Nature en Ville](#) qui s'oppose à l'abattage de ces arbres et nous explique pourquoi.

Le projet EuroRennes quel est-il ?

Selon [Wikipédia](#), il s'agit « d'un projet d'urbanisme et un futur quartier d'affaires [...] déclaré d'intérêt communautaire en avril 2009 ». Le site internet de l'entreprise [Territoires](#) en charge du projet, précise « avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse LGV1h25, le nouveau métro B et le développement du trafic TER, le projet EuroRennes doit répondre à la nécessité de renforcer ses capacités d'accueil et de fluidité du hub rennais ». D'ici 2027 il est prévu : 1 400 nouveaux logements, 125 000m² de bureaux, 9 500m² d'équipements publics et 30 000m² de commerces, loisirs et services.

Et les arbres dans tout ça ?

L'avenue

Janvier est la principale avenue descendant de la gare vers le centre-ville. Les charmes septuagénaires de cette avenue seraient

abattus en vue d'un aménagement de terrasses et d'un élargissement des trottoirs pour être remplacés par des plantations végétales « d'essences et de tailles variées »

précise le panneau de chantier.

3 recours contentieux engagés.

L'association La Nature en Ville a engagé 3 recours contentieux contre la ville de Rennes pour deux cas similaires à celui de l'avenue Janvier : l'abattage de 35 platanes avenue Fréville et celui de près de 300 arbres avenue Buttes-de-Coësmes. Dans ces trois cas, les délais d'affichage* de deux mois sur site n'auraient pas été respectés malgré le signalement par quatre moyens et le référé en suspension déposé par La Nature en Ville. Selon l'association, le panneau avertissant de l'abattage des arbres de l'avenue Janvier aurait été planté le 18 octobre 2019 alors que 5 charmes auraient été abattus le 21 octobre.



Panneau de chantier avenue Jean Janvier.

L'association demande la remise en état de ces 5 arbres mais ne s'arrête pas là. En invoquant l'[article L350-3 du Code de l'Environnement](#), elle demande le maintien des 25 autres charmes.

En dehors de cette loi, l'association met en avant l'importance

**de
ces arbres pour la santé publique.**

Notamment
concernant la pollution de l'air.

En effet, d'après des [expertises de l'ADEME](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un arbre mature capterait 20kg de particules fines par an.

Selon l'[OMS](#) (Organisation Mondiale de la Santé), plus de 2 millions de décès prématurés peuvent chaque année être attribués aux effets de la pollution de l'air extérieur dans les villes et de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Autre
question de santé publique, celle de la chaleur.

Il a été montré par une chercheuse de l'[Université Concordia](#) que « la présence d'un couvert arborescent important en zone urbaine peut abaisser considérablement la température des environs immédiats » et donc permettre de lutter contre les îlots de chaleur. Cet effet anti-chaleur serait optimal dès lors que la couverture végétale en hauteur atteindrait les 40 %, ce qui est le cas de l'avenue Janvier. Avec Hervé Quénot, directeur de recherches au CNRS (Université Rennes 2), Nature en Ville ont réalisés des tests à cet endroit précis comme en témoigne [ce reportage de France 3 Bretagne](#).

Par
ailleurs, l'évapotranspiration, c'est-à-dire la diffusion dans l'air de l'eau captée par les racines permet de lutter contre la
sécheresse de l'air, sécheresse qui pourrait occasionner des gênes respiratoires et oculaires.

Outre
l'aménagement du quartier, l'un des arguments avancés en

faveur

de la coupe de ces arbres est relatif aux étourneaux. En effet, ces

passereaux sont accusés de nuisances sonores et olfactives...

Pour

Pascal Branchu, il s'agit là d'un faux problème. Les étourneaux

sont des oiseaux migrateurs qui par conséquent ne séjournent à Rennes qu'un mois de l'année. Selon lui, ils seraient d'ailleurs

venus s'installer avenue Janvier et dans le quartier Villejean suite à la coupe des peupliers d'Italie aux entrées des villes,

entreprise il y a vingt ans. Enfin, l'odeur mise en cause seraient

plus dû aux cadavres d'oiseaux retrouvés pris au piège des filets installés sur les arbres visant à les empêcher de s'y installer plutôt qu'à leurs déjections.



L'association La Nature en Ville organise régulièrement des ateliers d'artivisme pour protéger ces arbres.

Une

association forte de propositions.

L'association propose de nombreuses solutions aux problèmes qu'elle met en lumière. Par exemple au sujet des étourneaux, elle préconise la taille douce des arbres ou encore la venue

d'un fauconnier car le haut-parleur diffusant le cri du geai (prédateur des étourneaux) n'est qu'une solution temporaire et la vue de rapaces pourrait quant à elle dissuader les passereaux de revenir dans ces arbres. L'association a également invité Thomas Brail, fondateur du [GNSA](#) (Groupe National de Surveillance des Arbres), qui en grim pant à un arbre lors d'une manifestation a réussi à monter un groupe de travail avec le ministère de l'Écologie, pour discuter avec plusieurs acteurs et élus du sort des arbres rennais, ces 26 et 27 février derniers.



Nichoir installé lors d'un atelier d'artivisme « J'adopte un arbre » avec le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA).

Par ailleurs, la Nature en Ville organise de nombreux évènements (à retrouver dans notre [agenda](#) !) comme ce samedi dernier l'atelier d'artivisme, la projection à l'Arvor du film d'Énora Boutin sur l'agro-agriculture le 10 mars à 20h15, l'atelier potager avant et après la marche pour le climat du 14 mars « Plante ta patate et sème ta graine. Ou encore le café des possibles tous les lundis à 18h02 au café 1802 rue d'Antrain !

Vous pouvez consulter ces événements (et bien d'autres !) sur le site et la page [Facebook de l'association La Nature en Ville](#).

* Références légales avancées par La Nature en Ville :

- [l'article R.424-15 du Code de l'Urbanisme](#)
 - [l'article R.600-2 du Code l'Urbanisme](#)
-

Qualité et traitement de l'eau en Bretagne : « je n'ai jamais donné d'eau en bouteille à ma fille »

Le 28 novembre à Rennes a eu lieu le colloque « Environnement & Santé : quelle eau potable pour demain ? ». L'occasion d'aborder de nombreux thèmes, parmi lesquels figure la qualité de l'eau en Bretagne et son traitement.

Eau du Bassin Rennais est un syndicat mixte de 56 communes limitrophes de Rennes qui assure l'assainissement de l'eau « **propre à la consommation** ». Pour potabiliser les 21 000 000 m³ d'eau consommé par an par les 486 000 usagers, sept usines de potabilisation sont disposées un peu partout sur le territoire rennais.

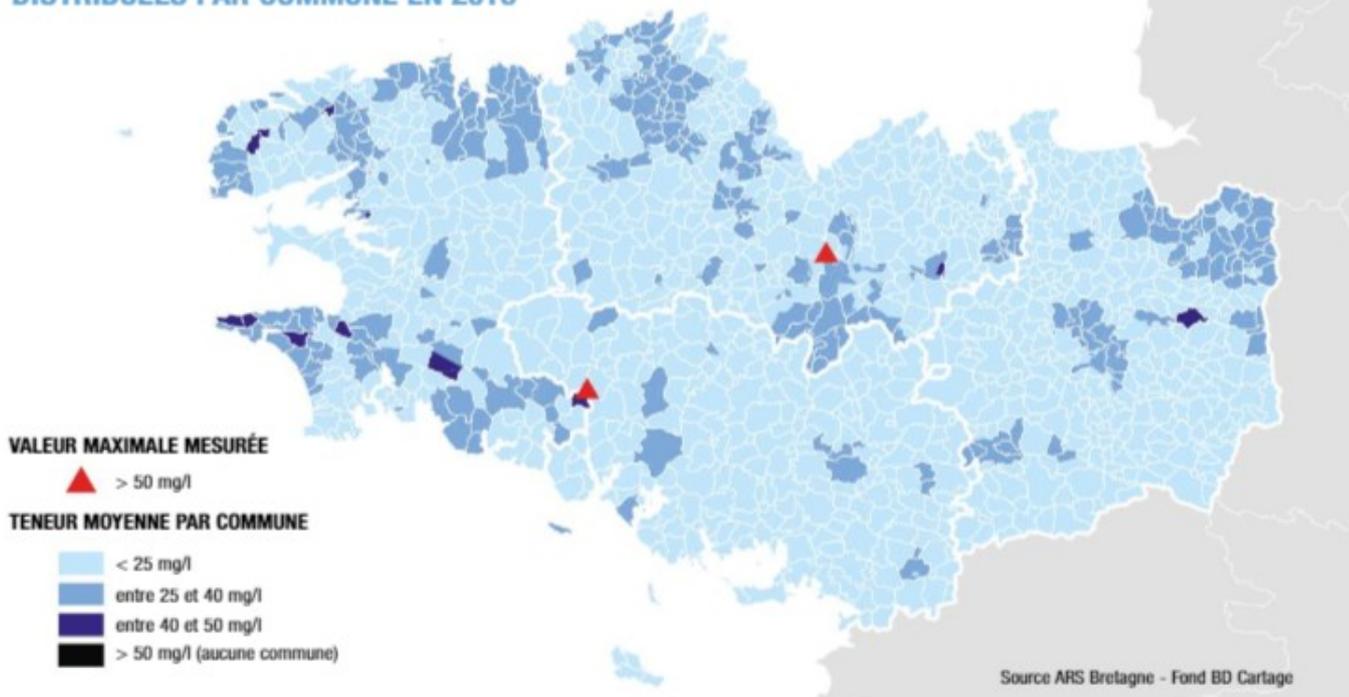
Mais quel traitement subit l'eau, et quelles en sont les conséquences ?

L'eau distribuée en Bretagne provient majoritairement d'eau superficielle, et doit être désinfectée rigoureusement. Pour ce faire, de faibles quantités de produits chlorés, ayant la propriété d'être rémanents et évitant ainsi toute reprise de prolifération microbienne, sont ajoutés. Le chlore en lui-même n'a pas d'effet néfaste avéré, mais certains sous-produits

peuvent l'être et leur présence est très réglementée. Cet ajout de produit donne un certain goût, qui peut être atténué en aérant l'eau à l'aide d'une carafe à large ouverture, laissée quelques instants au réfrigérateur.

Les nitrates sont naturellement présents dans l'environnement. Dans l'organisme humain, ils sont transformés en nitrites et peuvent présenter un risque pour la santé. Le code de la santé publique fixe une limite de qualité à 50 mg/litre, conformément à la Directive européenne 98/83/CE et aux recommandations établies par l'Organisation mondiale de la santé. Au-delà de 50 mg/l, l'eau du robinet est déconseillée uniquement pour les femmes enceintes et les nourrissons. Si le pourcentage de la population bretonne desservie ponctuellement par une eau non conforme en nitrate a considérablement diminué depuis les années 1998, elle était, en 2017, de 0,07 % (soit 2 233 habitants). En comparaison, dans toute la France, ce taux monte à 0,63%.

TENEURS MOYENNES ET MAXIMALES EN NITRATES MESURÉES DANS LES EAUX DISTRIBUÉES PAR COMMUNE EN 2016



Malgré l'apparente qualité de l'eau, le problème proviendrait des pesticides. Si de prime abord, ils n'ont pas l'air de se retrouver dans l'eau que l'on boit, de nombreux produits n'ont

pas été testés et ne sont pas recherchés. En Bretagne, plus de 200 molécules le sont. « **Le nombre conséquent de pesticides utilisés et le coût élevé des analyses contraignent les autorités à prioriser les molécules à rechercher** ». La réglementation des 5 µg/l risque d'être bientôt atteinte puisque l'on sonde de plus en plus de molécules. C'est pourquoi « **l'amélioration de la qualité de l'eau brute est nécessaire pour la qualité de l'eau potable** », explique Laurent Geneau, responsable santé environnement du département du Morbihan Agence Régionale de Santé Bretagne.

Pour ce faire, un programme est en cours : Eau du Bassin Rennais explique vouloir porter des projets d'agriculture durable autour des eaux de versants. Informer, sensibiliser, « **animer le territoire pour que les agriculteurs fassent évoluer leurs pratiques** », voilà ce à quoi s'attaquera prochainement ce syndicat.

« Je n'ai jamais donné d'eau en bouteille à ma fille. »

Pour Jean Duchemin, ingénieur sanitaire membre de l'Académie de l'Eau, « **la santé n'est pas en péril par l'eau potable** » et estime qu'on a « **la chance d'avoir une eau potable de bonne qualité** ». Néanmoins, il met le doigt sur certaines préoccupations.

Attention à la bioamplification

Si d'après lui rien ne sert de s'alarmer des traces de résidus de pilules contraceptives ou de médicaments dans l'eau, le danger viendrait des aliments, des animaux marins que l'on ingère. Ce qui est dangereux, c'est de consommer des espèces infestées de pesticides qui auraient elles déjà consommées un animal, qui aurait lui-même déjà consommé certaines substances, etc... C'est la bioconcentration, la bioamplification qui aurait des effets néfastes sur notre santé. Le danger vient donc des espèces vivants en milieux

aquatique, comme les poissons ou les coquillages. Chez certains enfants de pêcheurs Baltiques, les PCB et autres organochlorés ingérés par les poissons gras et les phoques auraient engendrés des retards de développement physiques et mentaux.

Trop de produits dits « **émergents** » (TBT, PBDE, perfluorés, phtalates...) se retrouvent dans l'eau marine et proviennent de produits anti-salissures pour textiles ou pour les coques de navire (récemment interdit). Enfin, les « **immergés** » très utilisés et insuffisamment évalués en matière d'imprégnation des milieux, se révèlent plus inquiétant. Les usages explosent malgré les nombreux indices d'effets toxiques.

Pour Jean Duchemin, il faudrait « **une politique de prévention globale face à ces micropolluants, susceptibles de détraquer tout l'écosystème aquatique, des sources de nos rivières à la mer, du ver de vase à la truite, au dauphin et à l'oiseau marin. Une prévention qui passera par la substitution avec d'autres substances moins toxiques ou persistantes** ».

Environnement, santé, changement climatique et eau potable au menu du colloque régional d'Eau et Rivières de Bretagne

L'association Eau et Rivières a organisé son colloque annuel le 28 novembre à Rennes. Au programme de ce 20ème rassemblement : la question du changement climatique et de

L'eau potable pour demain.

Quelle eau potable pour demain ? C'est autour de cette grande question que se sont déroulés les débats lors du vingtième colloque de l'association Eau et Rivières de Bretagne, qui a eu lieu le 28 novembre à Rennes. Une centaine de personnes, adhérents, bénévoles, salariés, sympathisants... se sont réunis pour évoquer les grandes questions liées à l'eau en Bretagne, à l'heure où «Le dérèglement climatique est déjà là, et impose de réfléchir dès maintenant aux impacts de celui-ci sur l'eau, pour la Région Bretagne. », a déclaré en introduction Alain Bonnac, président de l'association. « Le bassin Loire-Bretagne s'est doté d'un plan d'adaptation au changement climatique, porté par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne », s'est-il félicité. Mais il a également rappelé que le dérèglement climatique va concourir à une augmentation de la concentration des polluants dans l'eau, mais aussi à une eau en quantité moindre à certaines périodes, couplé à la probabilité de déplacement de personnes à la recherche d'un climat tempéré qu'ils pourraient trouver dans la région.

L'eau, une ressource fragile

Ceci amène donc à s'interroger sur la ressource en eau. Qui de sa quantité ? On sait ainsi que 330 à 350 millions de mètres cubes d'eau sont prélevés par an en Bretagne, dont 70% pour l'eau potable, a ainsi révélé Olivier Naulleau, de la Dreal Bretagne. L'exploitation des eaux superficielles restent à l'heure actuelle majoritaire. Mais on exploite aussi les eaux souterraines. Mélanie Bardeau, Directrice du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, a ainsi précisé que « Si les eaux souterraines sont moins utilisées que les eaux de surface, elles sont néanmoins présentes un peu partout. Chaque année 106 millions de m³ sont pompés dans les eaux souterraines, via 3000 forages environ ». Moins de la moitié de ces prélèvements sont destinés à la consommation humaine. Avec le changement climatique, la ressource souterraine va ainsi devenir primordiale. D'autant que si la Dreal a noté

« très peu d'évolution concernant la sévérité des étiages, et leur durée », « Il semble néanmoins se dessiner une prolongation des périodes de basses eaux vers l'automne », détaille Olivier Naulleau.

La qualité de l'eau

La question de la qualité de l'eau a bien entendu été aussi abordée. Nitrates, micro-polluants, pesticides, cyanobactéries...l'eau bretonne est et a été soumise à rude épreuve. « Le meilleur traitement, c'est celui qu'on a pas à faire », estime Laurent Geneau, directeur du syndicat mixte Eau du Bassin Rennais, société privée locale dans laquelle les actionnaires ne sont que des actionnaires publics. Un syndicat qui va être confronté à la hausse de la démographie dans les années à venir. « d'ici 2030, les besoins vont augmenter de 20%, ce qui représente 5 millions de m³ supplémentaires par an ». Selon Laurent Geneau, on peut utiliser deux leviers pour protéger la ressource en eau : la lutte contre les pollutions « ponctuelles », et la lutte contre les pollutions diffuses, ce qui peut être par les politiques de bassins versants.

Jean Duchemin, ingénieur sanitaire membre de l'Académie de l'Eau, a quant à lui étudié la présence des micro-polluants dans l'eau, et notamment des perturbateurs endocriniens. Selon lui, « La santé n'est pas en péril par l'eau potable ». Il estime qu'on a « la chance d'avoir une eau potable de bonne qualité ».

Eau et aménagement du territoire

Autre question qui a été abordée : l'eau et l'aménagement du territoire. Selon Yves Lebahy, de l'association des Géographes de Bretagne, « L'eau est une question essentielle en terme d'aménagement du territoire ». Selon lui, « La contrainte climatique est bien là », « La quantité d'eau peut devenir du jour au lendemain plus parcimonieuse ». Mais le problème est que l'Homme n'anticipe pas, est imprévoyant, a perdu la mémoire « qui portait sur des temps longs », et donc ne sait

plus comment réagir face à ces phénomènes. Il va falloir notamment préparer les cœurs de ville à des soucis de circulation des eaux et de submersion marine.

Aménagement du territoire, aspect quantitatif de la ressource, qualité...En abordant ces problématiques, « On apporte des éléments de réponse à la question et à l'enjeu du meilleur rapport qualité prix au robinet », conclut Gilles Huet, délégué régional d'Eau et Rivières de Bretagne. « Le meilleur rapport qualité-prix de l'eau du robinet s'obtient à partir d'une ressource brute de qualité ». Il a également souligné l'importance de ne pas abandonner les captages, pour ne pas que la connexion entre le consommateur et la ressource se perde. Concernant le changement climatique, Gilles Huet a rappelé la nécessité qu'il fallait toujours avoir à l'esprit les bouleversements qu'il va engendrer sur la ressource en eau de la Bretagne. « Nous avons le devoir, d'alerter dans toutes les réunions où nous participons, les décideurs sur ce sujet ».

RoseCar : un site de covoiturage solidaire pour faciliter les déplacements en centre de soin

Il ressemble à n'importe quel site de covoiturage traditionnel... Mais est pourtant bien différent. Mis en place par [Rose Association, www.covoiturage-rosecar.fr](http://www.covoiturage-rosecar.fr) propose aux patients, à leurs familles et aux aidants des centres de soin de partager un bout de chemin ensemble. Le site couvre depuis

peu les hôpitaux de Nantes.

Les soins proposés en mode ambulatoire, qui génèrent de nombreux rendez-vous à l'hôpital et des trajets fréquents, voir quotidiens, sont en augmentation. Pour aider les patients à se déplacer et offrir une alternative aux transports en commun, pas toujours adaptés à l'état de santé et à la fatigue des patients, le site [RoseCar](#) a vu le jour.

Un site facile d'utilisation et intuitif.

RoseCar est simple à prendre en main. Après s'être inscrit, il suffit de sélectionner la communauté de son hôpital et de demander à la rejoindre. Cela fait, il suffit de poster son annonce de covoiturage ou de rechercher des trajets. Ils peuvent être gratuits, mais les frais peuvent aussi être partagés de manière solidaire entre covoitureurs.

Le site à tout bon. Non seulement il crée du lien entre les usagers et rompt l'isolement des malades avec une messagerie instantanée pour communiquer entre covoitureurs, mais c'est également une solution éco-responsable. En plus, elle est économique, dans un contexte de restriction du remboursement des transports sanitaires.

**Une rentrée sous le signe de
la santé durable avec**

Ressources Pays de Vilaine à Redon

Depuis octobre 2017, la Mutuelle des Pays des Vilaine a ouvert la structure « Ressources Santé Pays de Vilaine » à Redon. Cette « maison autour de la santé » regroupe des professionnels, mais aussi un centre de documentation, des permanences d'associations locales, et des cycles de formation. Le tout avec un objectif : oeuvrer pour une santé durable et globale sur le territoire. A l'occasion de la rentrée, le nouvel agenda des animations qui y sont proposées est sorti...

La Mutuelle des Pays de Vilaine est une mutuelle de territoire, basée à Redon (35). Société de personnes à but non lucratif, elle fonctionne comme une mutuelle classique, c'est-à-dire sous forme de « pot commun » : les adhérents y versent leur cotisation, et chacun peut alors bénéficier de la part nécessaire pour couvrir ses dépenses de santé, qui ne sont pas prises en charge par la Sécurité Sociale. Outre cette activité, la Mutuelle travaille aussi depuis de nombreuses années pour une « **santé globale et durable** ». « **La santé durable, c'est à dire « la perpétuation de la santé des générations futures, dans un état au moins comparable à celui d'aujourd'hui. »** est menacée au vu de l'explosion du nombre de maladies environnementales. Comment rester en bonne santé ? Les réponses deviennent de plus en plus complexes... Il est donc nécessaire de promouvoir la santé en sensibilisant les hommes et les femmes aux déterminants de la santé, de prévenir les maladies et d'éduquer biens-portants et malades aux bonnes pratiques. », explique la structure sur son site internet.

C'est ainsi qu'est né en octobre en 2017 « Ressources Santé Pays de Vilaine ». Cette « maison autour de la santé », créée par la Mutuelle, regroupe des professionnels (sage-femmes sophrologues, médecin du sommeil), un centre documentaire avec

un fonds dédié à la santé, de l'accueil et de l'écoute proposés par des associations locales partenaires sur des thèmes variés (diabète, défense des consommateurs, alcool, deuil, association LGBT, cancer du sein, pollution électromagnétiques et chimiques, troubles psychiques. Des ateliers sont également organisés (sophrologie, portage bébé, bien-être et grossesse...), ainsi que des cycle de formation, en diététique et aux plantes médicinales notamment. (Formation complète pour les plantes médicinales, pré-inscription possible pour la formation 2019). L'agenda de rentrée des événements organisés au sein de la structure est désormais disponible. Pour en prendre connaissance et s'inscrire, rendez-vous sur le site Ressources Santé Pays de Vilaine.